

COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE DE LA RÉUNION DU 03/12/03 AU LYCÉE KLÉBER

OBJET : débat national sur l'avenir de l'école

La séance se déroule à l'amphi S et réunit une trentaine de personnes : presque une dizaine d'élèves du second cycle, deux représentantes d'associations de parents d'élèves (FCPE et PEEP), une bonne vingtaine de professeurs de lettres, mathématiques, physique, histoire, SES, allemand, espagnol, EPS. Quelques personnes extérieures à l'établissement, non identifiées, ont également participé au débat.

La séance se déroule en présence de M. le Proviseur, qui intervient ponctuellement pour répondre sur des questions précises, et de M. le Proviseur adjoint. Elle est animée conjointement par Mesdames Baas, professeur d'histoire, Werguet et Rauch, professeurs de Lettres, qui se chargent du compte-rendu.

Introduction : * Rappel de l'initiative officielle, de l'objet et de l'organisation du débat : la commission Thélot a proposé 22 questions afférentes à l'avenir de l'école, les personnels du lycée ont été sondés pour en retenir trois dans chacun des débats, celui du 03/12/03 porte sur les questions 1,8 et 9.

* pour prévenir les dérives possibles du débat, dont M. A. Prost fait état dans son interview du 27/11/03 dans le *Nouvel Observateur*, -risque de voir la séance tourner en cahier de doléances - les animatrices proposent de ne pas s'arrêter au bilan du système actuel, d'ailleurs présenté sous forme de graphiques dans la plaquette de présentation, mais d'orienter de préférence la discussion sur l'avenir, puisqu'il s'agit d'initier des changements.

QUESTION N°1 : quelles sont les valeurs de l'École républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Plusieurs interventions convergent pour rappeler que les valeurs de l'école républicaine ne sauraient s'écarter de celles de la République : "liberté, égalité, fraternité".

1) Mais c'est l'intégration de la "diversité des expressions culturelles et religieuses" qui pose problème : rapidement surgit la question de l'autorisation ou de l'interdiction du port du voile dit "islamique" par des jeunes filles, dans l'enceinte d'un établissement public : plusieurs voix s'élèvent pour demander une loi pour "trouver la mesure", loi qui devrait s'appliquer partout en France.

Un professeur suggère qu'une circulaire prohibant tout couvre-chef suffirait peut-être, mais reconnaît que cette "question du voile" est gênante car elle manifeste une situation d'infériorité de la femme par rapport à l'homme, ce qui est incompatible avec la parité, obtenue en France au prix de longues luttes.

Une élève de seconde affirme que le port du voile est un choix personnel d'ordre religieux, qu'il n'est en rien discriminatoire et qu'il ne faut pas confondre la burka, propre aux "extrémistes", avec le voile en usage dans la religion musulmane. Les élèves exclues pour ce motif risquent de se regrouper ailleurs, sans contrôle.

Une représentante de parents d'élèves fait observer qu'il s'agit non d'une question de religion mais d'un problème culturel ; pour faciliter l'échange et le brassage des populations, il faudrait éviter de faire du foulard un drapeau : le stigmatiser lui confère de l'importance !

Plusieurs professeurs observent que le bon fonctionnement de la République nécessite des efforts de la part de chaque citoyen, et qu'il n'est pas question d'admettre une distinction par sexe. Il est à craindre aussi que les jeunes filles concernées soient victimes de pressions, familiales ou extérieures : l'école a le devoir de les préparer à la vie en République, où une certaine cohésion est nécessaire : le port du voile risque de constituer un obstacle à l'intégration, notamment dans le monde du travail. Faut-il multiplier les obstacles dans une conjoncture déjà difficile ?

Enfin, deux professeurs soulignent l'incompatibilité du port de ce voile dit "islamique" avec certaines activités scolaires obligatoires, entre autres la natation en éducation physique et la chimie lors des manipulations en tp : risque d'accident, problème de sécurité !

Il s'agit donc, simplement, de faire respecter par tout le monde les dispositions prévues par les règlements. M. le Proviseur rappelle néanmoins que si le gouvernement souhaite prohiber le port du voile, les moyens légaux ne sont pas en place pour l'instant, car les recours en tribunal administratif invalident souvent les décisions des conseils de discipline. Plusieurs intervenants suggèrent de faire respecter l'exigence de laïcité dans toute la France, même si en Alsace on peut se féliciter du climat de tolérance qui règne avec le régime particulier de l'Alsace-Moselle hérité du Concordat.

2) les expressions de la mode et de la culture "jeune" dans l'enceinte du lycée.

Le règlement intérieur enjoint aux élèves le port d'une "tenue correcte", mais de nombreux professeurs remarquent que la notion de *décence* diffère largement d'une génération à l'autre : dès les beaux jours, les décolletés se font vertigineux, des nombrils prennent l'air et les strings se manifestent sans vergogne. Un élève assure qu'une loi n'y ferait rien : il *aussi* interdit de fumer dans l'enceinte du lycée, interdiction généralement respectée dans les bâtiments, mais que de volutes de fumée, dès 8 h du matin, devant lesdits bâtiments ! La mode du string, qui ne déplaît pas à tout le monde, durera le temps d'une mode....Cet accessoire serait assurément déjà obsolète au moment du vote d'une disposition légale éventuelle.

M. Le Proviseur souligne que c'est une question de *respect de l'autre* : il n'est pas correct de provoquer ainsi l'attention, même si le besoin de se singulariser et celui de s'identifier à un groupe sont inhérents à l'adolescence. **Un professeur suggère que cet aspect soit pris en compte par les parents : leur rôle est aussi de veiller à la tenue décente de leur enfant.**

proposition concrète d'un professeur : prévenir les élèves en début d'année, les sensibiliser à ces questions d'usage dans la vie collective. Le soutien des parents faciliterait cet apprentissage.

QUESTION 8: COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ÉLÈVES ?

Plusieurs propositions d'élèves de Terminale : les professeurs doivent être passionnants, les cours animés, il faut bannir la monotonie ; les élèves ne doivent pas se sentir agressés ou ridiculisés en cas de mauvaise note : c'est à l'enseignant de les stimuler avec des conseils appropriés. **Les élèves insistent sur l'aspect "passionnant" des cours ; ce point ne semble pas primordial aux enseignants, qui constatent aussi le manque d'efforts dans leurs classes : beaucoup d'élèves se rendent au lycée par habitude, sans réelle motivation.**

propositions émanant des professeurs : * alléger les effectifs des classes,

* multiplier les activités en petits groupes (notamment les corrections de devoirs), * réintégrer un système de récompenses (tableau d'honneur ou prix) : (réaction négative de tous les élèves présents)

* reconsidérer l'organisation du tutorat (par qui ?, financé comment

?)

Plusieurs intervenants, dont des professeurs de mathématiques, signalent que le mode de calcul des tableaux statistiques inclus dans la plaquette n'est pas indiqué : comment s'y fier ? M. Le Proviseur fait observer que la multiplication de séquences en petits groupes (modules, options, langues rares) exige, si l'on veut respecter la dotation horaire globale, le remplissage maximal des cours en classes complètes. Mais la question de la motivation est plus vaste : elle porte aussi sur le travail fourni hors de la classe.

Proposition concrète d'un professeur pour motiver les élèves : que le professeur principal les reçoive individuellement pour un entretien approfondi, en début d'année scolaire.

Un élève souligne le caractère sélectif de la motivation : par exemple, les modules ne lui semblent pas utiles dans toutes les matières où ils existent.

Un participant fait part de son expérience de lycéen des années 1930 : la motivation était supérieure car les classes étaient homogènes, ce qui favorisait le travail. Actuellement ceux qui travaillent se sentiraient gênés, c'est anormal. Le même intervenant suggère d'expliquer aux élèves que l'école *sert* à quelque chose, qu'elle ouvre des voies.

Plusieurs professeurs observent que les problèmes de motivation sont sans doute différents de ce qu'ils étaient naguère, ne serait-ce qu'en raison de la démocratisation de l'enseignement secondaire, qu'on ne saurait regretter. Mais certains lycéens viennent en cours par automatisme, manifestement sans intérêt. **On constate sur ce point concordance entre les remarques des élèves et des enseignants.**

Un professeur de Lettres relève les difficultés de ses élèves pour la lecture d'oeuvres complètes : manque de vocabulaire ! Mais sa ténacité et les efforts répétés qu'elle a exigés ont abouti à une sensible amélioration de la situation.

Un professeur de mathématiques constate aussi une importante baisse du niveau de compétence des élèves de terminale S par rapport à l'époque où il était lui-même élève de Terminale. Un autre déplore la baisse du niveau des connaissances en seconde, où certains vont jusqu'à confondre les opérations ! Le professeur de SES conteste cette baisse de niveau et fait état de statistiques et d'études sociologiques plus optimistes (

pas de chiffres communiqués). Un collègue germaniste observe qu'une réduction d'horaire hebdomadaire de 3h à 2h aboutit inévitablement à 30% de connaissances en moins.

Des intervenants sont unanimes pour souhaiter un contrôle du travail et une stimulation plus active de la part des parents, mais une représentante d'association de parents d'élèves rappelle la difficulté de ce suivi, eu égard aux origines sociales très diverses des familles : les parents, qui se sentent dépassés, doivent-ils recourir aux officines de cours privés très coûteux qui soulagent au moins leurs angoisses ? La même personne insiste sur la diversité des références culturelles des familles, affirme qu'à Kléber les élèves littéraires se sentiraient "brimés" et qu'il faudrait diversifier les objets d'étude et les exercices d'expression pour tenir compte des différences culturelles : elle voudrait que l'étude de la bande dessinée complète ou allège le programme de littérature. Vive réaction de l'ensemble des professeurs de Lettres, qui considèrent que l'étude des grands textes (il est question de Montesquieu !) est formatrice pour l'esprit, outre son intérêt proprement culturel. Ne devons-nous pas la République à la pensée des hommes des Lumières ?

Certains intervenants regrettent un manque de repères chez les élèves : une évaluation à l'intérieur de chaque classe montrerait de grandes disparités dans le rythme de travail des uns et des autres. Aussi serait-il judicieux que les plannings de devoirs et interrogations fassent l'objet d'une concertation entre collègues mais aussi entre élèves et professeurs. Problème récurrent : il faut des notes, des plages longues sont nécessaires pour les TPE.

Certains élèves en difficulté passagère pourraient bénéficier d'un soutien psychologique provisoire, cela résoudrait quelques cas d'élèves perturbateurs parce que perturbés. Accord unanime sur cette suggestion.

M. Le Proviseur recadre la question de la motivation : l'école ayant perdu son image d'"ascenseur social", ne semble plus "utile " à tous. De plus la notion de "somme de travail" est très relative suivant les individus.

La motivation doit aussi venir "de l'intérieur" ; nous sommes nombreux à avoir expérimenté que parfois elle résulte du *travail*, et récompense des efforts assidus.

QUESTION 9 : FONCTIONS ET MODALITÉS DE L'ÉVALUATION

PROPOSITIONS DIVERSES :

-expérimentation de périodes semestrielles plutôt que trimestrielles ? L'expérience a déjà été tentée...

- évaluation en contrôle continu (à la place du baccalauréat): forte opposition de la majorité des participants, en vertu du principe d'égalité et du risque de pressions diverses sur les professeurs. La représentante de la FCPE revendique l'introduction du contrôle continu pour permettre le rattrapage des élèves en méforme le jour des épreuves ; plusieurs professeurs tentent de lui expliquer le mode de fonctionnement des jurys de baccalauréat (rattrapage, oral de contrôle, points d'option...) mais elle voudrait qu'un élève recalé puisse obtenir une mention. Le système en vigueur prévoit pour les élèves recalés (fort peu nombreux, au demeurant) un certificat de fin d'études secondaires.

- la note est aussi un élément de motivation tout à fait honorable, et qui compte notamment pour l'entrée en classe préparatoire ; là comme ailleurs on s'aperçoit que les efforts consentis s'avèrent payants .

- le maintien du Baccalauréat se justifie pour au moins deux raisons : il constitue comme un rite de passage dans le supérieur et il garantit un strict principe d'égalité entre les candidats (même sujet, anonymat, même barème de correction, mêmes conditions de rattrapage) . Mais l'inconvénient réside dans le coût financier et la lourdeur d'organisation de l'examen (Remarque de M. le Proviseur).

- les professeurs ont à coeur d'"user les résistances au travail" chez les élèves, mais une collègue remarque que cette lutte pied à pied durait trois semaines il y a vingt ans, et... six mois aujourd'hui.

-Une élève observe que le travail difficile prépare efficacement au travail ultérieur à l'université, même si on constate que globalement, les élèves "n'aiment pas l'école" (sondage de début d'année effectué par une collègue germaniste). Plusieurs assistants déplorent la perte du goût de l'effort.

Un professeur de mathématiques stigmatise la facilité du passage dans la classe supérieure : cette pratique est selon lui "immorale" car trompeuse sur ce qui attend les élèves ensuite...

La rencontre a duré plus de deux heures et demie ; les animatrices ont sollicité tous les participants afin que chacun puisse s'exprimer : les élèves ont été des interlocuteurs intéressants dans ce débat. Difficile, en si peu de temps, de trouver de vraies solutions, mais l'intérêt est sans doute d'abord de participer et d'apporter, honnêtement et modestement, quelques éléments dans un débat qui ne fait que commencer..